



APIJOURNAL
Décembre 2021

Le mot du président

2021 se termine et nos abeilles sont enfin hivernées. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. 2020 a montré la qualité et l'abondance, nous venons de découvrir la rareté. Evoluant dans des conditions perturbées imposées par les contraintes sanitaires, nous avons dû nous adapter à des conditions climatiques très dégradées, pour nourrir nos colonies sur une longue période afin de les maintenir en vie.

Le syndicat s'est lui aussi adapté à ces circonstances particulières. Le planning des travaux a été respecté et nous avons pu anticiper la demande en produit de nourrissage, afin de satisfaire tous les apiculteurs. Je voudrais à cette occasion remercier toutes les personnes qui ont pris de leur temps, permettant ainsi au syndicat un fonctionnement quasi normal en ces périodes agitées. Je vous invite à consulter notre site internet. Il est mis à jour régulièrement et nous permet de vous communiquer toutes les informations utiles à l'exercice de votre passion.

Tous les membres du conseil d'administration vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

Michel FILSTROFF

Informations pratiques :

URGENT : Pensez à déclarer vos ruches avant le **31 décembre 2021** en ligne sur le site du ministère de l'agriculture à l'adresse suivante :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Ou par **voie postale** : avec le formulaire Cerfa 13995*04 (que vous pouvez vous procurer auprès de votre mairie) qui doit être envoyé impérativement avant le 31 décembre 2021 à l'adresse suivante :

DGAL-Déclaration de ruches
251 rue de Vaugirard
75732 PARIS Cedex 15



ATTENTION DATES A RETENIR :

La collecte de cire s'effectuera exceptionnellement le samedi 18 décembre 2021 de 14h00 à 17h00, et le samedi 15 janvier 2022 de 14h00 à 17h00. A cet égard, nous appelons l'attention des apiculteurs sur la qualité des cires déposées, celles présentant trop d'impuretés ou noires seront refusées.



Le syndicat vous rappelle que son site internet est consultable <https://rucher-ecole-vosges.fr> afin d'avoir les dernières informations concernant son activité (permanences, cours ...). Il est mis à jour tous les mois, n'hésitez pas à le consulter régulièrement.



Par ailleurs, il vous est demandé de retourner le plus rapidement possible votre bulletin d'adhésion afin que l'assurance responsabilité civile et votre abonnement à l'Abeille de France ne soient pas interrompus.



Le calendrier :

Les permanences de 2022 se tiendront aux Avolets les troisièmes samedis de chaque mois de 14h00 à 17h00. Soit le 15 janvier, le 19 février, le 19 mars, le 16 avril, le 21 mai, le 18 juin, le 16 juillet, le 13 août **exceptionnellement**, le 17 septembre, le 15 octobre, le 19 novembre.



Les permanences pour la distribution des produits phytosanitaires précommandés se tiendront les samedis 16 juillet et 13 août de 14h00 à 17h00.

Le samedi 5 mars 2022 à 14h30, notre assemblée générale ordinaire se tiendra à l'Espace Parier de Rupt sur Moselle.

Le 14 juillet vous êtes conviés à participer au pique-nique traditionnel aux Avolets.

La fête de l'abeille se déroulera aux Avolets le samedi 20 août 2022 de 14 h00 à 19h00 et le dimanche 21 août 2022 de 10h00 à 18h00.



Le rucher-école des Avolets propose à ses adhérents **un atelier « bougies »**. Toutes personnes intéressées devront prendre contact avec Linda CHAUVIN par mail à l'adresse suivante :

Djezzar.chauvin@gmail.com

Les ateliers bougies se tiendront aux Avolets aux mêmes dates que les permanences. Pour un bon ordonnancement il sera préférable de réserver votre place au moins un mois à l'avance.




Comme chaque année il vous sera possible de **commander des essaims** soit Dadant soit Voirnot. Les bons de commande vous seront transmis avec la circulaire de février convoquant l'assemblée générale.



Les bons de commande des **produits phytosanitaires** vous seront transmis également avec la circulaire de février.



Le calendrier des cours pour l'année 2022 est établi comme suit :

CALENDRIER DES COURS D'APICULTURE 2022			
Date	Lieu	Cours théorique	Cours pratique
15 janvier 10/12 heures	Aux avolets	Prise de contact – formalités administratives – organisation de la session 2022	
5 février 9/12 heures	Aux avolets	La réglementation – relation voisinage	
19 février 9/12 heures	Aux avolets	Les habitants de la ruche – organisation – vie sociale – les castes	
19 mars 9/12 heures	Aux avolets	Les maladies – détection – traitement – rôle du GDSA – obligations de l'apiculteur	
2 avril 9/17heures	Aux avolets	Les différents types de ruche – le matériel	Montage des cadres – pose de la cire – le cadre à mâles
9 avril 9/17heures	Aux avolets	Le travail de l'apiculteur mois par mois – la visite e printemps	Ouverture des ruches – identification des castes – lecture d'un cadre - recherche de la reine
23 avril 9/17heures	Aux avolets	La dynamique de la colonie	Ouverture des ruches – équilibre de la colonie – la partition – pose des hausses
7 mai 9/17 heures	Aux avolets	L'essaimage – définition - essaimage artificiel	La division création d'essaim artificiel
21 mai 9/17 heures	Aux avolets	Les besoins nutritifs de la colonie	Ouverture des ruches et contrôle des essaims
11 juin 9/17 heures	Aux avolets	Les produits de la ruche, récolte et stockage – appellation	Ouverture des ruches et contrôle des essaims
25 juin 9/17 heures	Aux avolets	Extraction miel - Léchage des hausses – mise en place hausses miel de sapin	 Mise en pratique
Vacances scolaires – Fête de l'abeille et de la biodiversité aux Avolets les 20 et 21 août 2022			
3 septembre 9/17 heures	Aux avolets	L'hivernage – le nourrissage – les produits phytosanitaires	Contrôle des colonies avant hivernage
24 septembre 10/15 heures	Aux avolets	Clôture du stage – repas aux Avolets	

Contacts et adresses utiles



Adresse mail du syndicat : mmv88@orange.fr

Le Président Michel FILSTROFF téléphone 06.09.06.12.83

Le Secrétaire Antoine JACQUOT téléphone 06.74.05.07.91